

PUBLICATION LE 04 mars 2019

Niveau de publication choisie : Site internet de l'acheteur et Portail Marches-Publics.info

PASSERELLE PRESSE

Cet avis sera transmis par courriel automatiquement aux supports de presse choisis, soit :
Le Dauphiné Libéré - Ed. des Hautes-Alpes - version Intégrale

AVIS

AVIS DE CONCESSION

COMMUNE DE PUY SAINT PIERRE

M. Jean-Marius BARNEOUD - Maire

Le Pinet

05100 PUY SAINT PIERRE

Tél : 04 92 21 09 45 - Fax : 04 92 20 04 98

Correspondre avec l'Acheteur

Objet	Gestion de l'Auberge Catherine (restaurant/ gîte)
Type de marché	Services
Mode	Concession
Code NUTS	FRL02
Durée de la concession	À compter du 01/06/19 Jusqu'au 31/05/22
DESCRIPTION	Les missions dévolues au délégataire seront les suivantes : Exploitation, gestion, et entretien de l'Auberge Catherine. L'exploitation s'effectuera aux risques et périls du concessionnaire qui se rémunérera directement auprès des usagers. En contrepartie de la mise à disposition des biens immeubles, à savoir l'Auberge Catherine et du droit d'exploiter, le concessionnaire versera à la commune un loyer annuel d'un montant de 15 600 € HT.
Code CPV principal	55110000 - Services d'hébergement hôtelier La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : Non
Forme	Division en lots : Non
Quantité ou étendue	Valeur estimée hors TVA : entre 480 000,00 € et 510 000,00 €
Délégation	
Conditions relatives au contrat	
Autres conditions	Conditions d'exécution de la concession : Non

Conditions de participation

Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession
Liste et description succincte des conditions, indication des informations et documents requis :
Habilitation a exercer l'activité professionnelle y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :
Liste et description succincte des conditions, indications et documents requis:
- Lettre de candidature signée par le candidat ;
- Le cas échéant, pouvoir de la personne habilitée à engager le candidat ;
- Extrait K-Bis ;
- Déclaration sur l'honneur datée et signée attestant que le candidat ne fait

l'objet d'aucune exclusion de la participation à la procédure de passation des contrats de concession prévue aux articles 39 et 42 de l'ordonnance n°2016-65 du 26 janvier 2016 et que les renseignements et documents fournis à l'appui de sa candidature sont exacts ;

- Pour les personnes assujetties (article L 5212-1 du code du travail) à l'obligation définie aux articles L 5212-2 et suivants du code du travail, une déclaration sur l'honneur datée et signée indiquant que le candidat a souscrit à ses obligations ;
- Certificats délivrés par les administrations et organismes compétents établissant que le candidat a souscrit à ses obligations fiscales et sociales au 31 décembre 2018.

Capacité économique et financière :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

- Chiffres d'affaires globaux concernant des prestations similaires à celles objet de la présente concession de service public au cours des trois derniers exercices clos disponibles ;
- Bilans et compte de résultat concernant des prestations similaires à celles objet de la présente concession pour les trois derniers exercices disponibles;

Référence professionnelle et capacité technique :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Liste et description succincte des critères de sélection, indications des informations et documents requis :

- Un mémoire présentant le candidat, son savoir-faire en matière de gestion en rapport avec l'objet de la concession de service public ;
- Références du candidat au cours des trois dernières années en rapport avec l'objet de la concession de service public ;
- Renseignements relatifs à la qualification professionnelle dont le candidat dispose et notamment : permis d'exploitation d'un débit de boissons, formation suivie en matière d'hygiène et de sécurité alimentaire ou, à défaut, engagement du candidat à suivre ces formations si son offre est retenue ;
- Le cas échéant, tout document complémentaire de présentation a la diligence du candidat (lettre de référence...). Une note sur les méthodes et moyens que le candidat compte mettre à la disposition de la collectivité pour assurer les missions dévolues.

Informations sur le personnel responsable de l'exécution de la concession
Obligation d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel affectés à l'exécution de la concession : Oui

Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération
40 % : Les garanties professionnelles, techniques et financières des candidats permettant d'assurer le service public et l'égalité des usagers.
30 % : Qualité de l'offre au travers d'un mémoire, Positionnement tarifaire, Période, jours d'ouverture et amplitude horaire.
30 % : Équilibre financier du contrat au travers des prévisionnels, Description des moyens humains.

Renseignements

Correspondre avec l'Acheteur

Documents

- **Règlement de consultation**
- **Dossier de Consultation des Entreprises**

Offres

Remise des offres le **04/05/19 à 11h00** au plus tard.
Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.
Unité monétaire utilisée, l'euro.

Dépôt Dépôt sous pli à l'adresse suivante :
PUY SAINT PIERRE MAIRIE
Monsieur Le Maire
Le Pinet
86 Route de Puy St Pierre
05100 PUY SAINT PIERRE

Renseignements complémentaires

Fonds Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires : Non

Recours Instance chargée des procédures de recours :
Tribunal administratif de Marseille
22,24 rue Breteuil
13006 Marseille
Tél : 04 91 13 48 13 - Fax : 04 91 81 13 87
greffe.ta-marseille@juradm.fr

Envoi le 04/03/19 à la publication

Publication aux supports de presse suivants : Le Dauphiné Libéré - Ed. des Hautes-Alpes